



BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

MINISTÈRE ET GOUVERNEMENT

Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire

En date du 27 septembre 2017, La proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de notre municipalité pour l'exercice financier 2018 sont : - Proportion médiane : 97% - Facteur comparatif : 1.03

Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire

En date du 13 octobre 2017, lettre de monsieur Serge Pinard, conseiller aux affaires municipales, nous informe que le dossier de plainte concernant la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats sans restriction a été fermé le 3 août 2017. La fermeture de ce dossier fait suite aux correctifs apportés par la Municipalité en réponse aux commentaires du Ministère transmis le 4 mai 2017.

Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire – Bureau du commissaire aux plaintes

En date du 12 octobre 2017, lettre nous avisant qu'il a reçu et examiné une plainte relative à l'omission des élus de la Municipalité de déposer les déclarations écrites d'intérêts pécuniaires devant le conseil en 2009 et 2016.

Le traitement de la plainte a démontré que, pour la période susmentionnée, les élus remplissaient systématiquement leur déclaration d'intérêts pécuniaires et la transmettaient au bureau municipal. Toutefois, les déclarations n'étaient pas déposées devant le conseil.

L'article 359 de la LERM prévoit les conséquences associées au défaut d'un élu de déposer sa déclaration devant le conseil. Il revient au greffier, au secrétaire-trésorier ou à toute autre personne agissant à ce titre d'informer les instances compétentes et d'appliquer les sanctions prévues à la loi.

Toutefois, le défaut de déposer une déclaration d'intérêts pécuniaires n'entraîne pas nécessairement la nullité des résolutions et règlements adoptés par la Municipalité.

Considérant ce qui précède, nous devons informer les prochains élus du conseil du contenu de la présente afin que ceux-ci puissent procéder au dépôt devant le conseil de leur déclaration écrite d'intérêts pécuniaires en vertu de l'article 358 de la LERM et qu'ils répètent l'exercice lors des mises à jour annuelles qui suivront.

MRC ET MUNICIPALITÉS

MRC Mékinac

En date du 2 octobre 2017, Informations concernant le Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce qui se tiendra le 17 novembre prochain, à l'école secondaire Paul le Jeune. L'accueil se fera à 18h30 et l'entrée en salle est prévue dès 19h15. Les coûts liés à la participation sont de 75\$ (taxes en sus) par personne.

Municipalité de Lac-aux-Sables

- Nous transmet la résolution numéro 201-10-328 de l'adoption politique salariale unifiée service de sécurité incendie (SISEM).
- En date du 27 octobre 2017, La présente est pour vérifier l'intérêt de notre municipalité pour une formation pour de nouveaux premiers répondants. Pierre Desrosiers, formateur accrédité du CIUSSS. La formation est au montant de 3 250\$ (65h x50\$/h) auquel s'ajoutent les frais de déplacement du formateur de 100\$ par jour de formation (2h à 50\$/h par présence). Le montant total sera divisé par le nombre de personnes inscrites à la formation et celle-ci pourra se tenir à la municipalité de Lac-aux-Sables (salle Lac-aux-Sables ou Hervey-Jonction).

Municipalité de Sainte-Thècle

En date du 13 octobre 2017, nous transmet la résolution numéro 2017-10-318 approuvant la politique de travail du service d'incendie de la municipalité de Sainte-Thècle.

CLD Mékinac

En date du 24 octobre, Monsieur André Léveillé, président du conseil d'administration du Centre local de développement de Mékinac, annonce la fermeture de l'organisme de développement économique. La fin des activités est prévue pour le 27 octobre 2017.

CITOYENS ET COMITÉS DE CITOYENS

Équipe de hockey Le Rocket de Notre-Dame

En date du 4 octobre 2017, L'équipe de hockey Le Rocket de Notre-Dame est à la recherche de commanditaires pour la saison 2017-2018. Ils sont des jeunes hommes âgés entre 21 et 30 ans de la MRC de Mékinac, tous des amis du secondaire pour la plupart. Ils vont jouer leurs parties locales pour une 7^e saison au Centre Sportif, malgré le fait que plusieurs demeurent à l'extérieur. Ils demandent un don du montant de notre choix qui allégerait les frais reliés au coût de location de glace, des arbitres et des frais nécessaires à la gestion de la ligue.

Lettre de Ghislain Delisle, François Bertrand et Aline Delisle

En date du 1^{er} octobre 2017, réponse à une lettre envoyée par le Directeur général concernant la réglementation des roulotte. :

Considérant que les roulotte sont sur la propriété depuis plus de 25 ans, que les roulotte sont raccordées à un système d'épuration conforme et vidangé selon la réglementation, qu'une taxe municipale de vidange leur soit facturée, que les roulotte respectent les marges de recul en vigueur, que les roulotte ne sont pas en bordure du Lac des Pins, ils demandent à la municipalité de modifier leur règlement afin d'autoriser une roulotte sur chacune de leurs propriétés.

Lettre du promoteur du Domaine Val des Anges

Demande que le déneigement des chemins d'hiver soit effectué jusqu'au 100, chemin Saute la Lune.

Premiers Répondants

En date du 8 novembre 2017, l'intégrale de la lettre :

Il y a onze ans, j'étais à la tête du projet « premiers répondants » de notre municipalité. Pendant ces années, mon épouse et moi avons répondu avec professionnalisme, avec compassion, avec passion et respect à des centaines d'appels.

L'élection du 5 novembre dernier m'a permis de comprendre que je devais tirer ma révérence... autant au niveau du monde de la politique municipale que des services que j'offrais à ma communauté.

C'est avec regret, mais avec beaucoup de fierté que Lyne et moi mettons fin à notre engagement de premiers répondants de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

Merci pour ces belles années, nous avons accompagné avec empathie, plusieurs de nos citoyens dans l'épreuve, dans la souffrance et la peine. Ces moments privilégiés resteront malgré tout de bons souvenirs. Merci de votre confiance, merci de nous avoir laissé entrer dans votre intimité. Être premiers répondants c'est vivre des expériences humaines inexplicables. Encore une fois merci à la population montaubaine.

Bonne chance à ceux qui relèveront maintenant ces défis.

Gérald Delisle et Lyne Delisle.

Monsieur Robert Paquin

En date du 8 novembre 2017, l'intégrale de la lettre :

Par la présente, je demande officiellement à la Municipalité d'enlever les conteneurs à ordures et au recyclage se trouvant sur mon terrain situé au coin du chemin du Lac-des-Pins et du chemin du Lac-du-Castor.

La Municipalité se doit de trouver un autre endroit qui ne soit pas sur mon lot et d'aviser les résidents du nouvel emplacement. De plus, il est de la responsabilité de la Corporation Municipale de mettre une affiche indiquant le changement et de voir à ce que le coin reste propre de façon régulière.

Robert Paquin

COMITÉS MUNICIPAUX

Coop Multiservices Montauban

En date du 8 octobre 2017, nous avons reçu le tableau comparatif des années 2015-2016-2017 du cumulatif du nombre de litres d'essence vendus.

ORGANISMES DE SERVICES ET FOURNISSEURS MUNICIPAUX

Environex

- Rapport d'analyse de l'eau brute du 6 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **E coli : 0, Entérocoques : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau brute du 6 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **Absence de coliphage**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 10 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban: **BHAA : 0, Bactéries atypiques : 0, Coliformes totaux : 0, E coli : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 10 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines: **BHAA : 1, Bactéries atypiques : 0, Coliformes totaux : 0, E coli : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 19 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban : **Nitrites et nitrates EP : 1.0 mg/L, Turbidité : <0.1**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 19 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **Nitrites et nitrates EP : 3.4 mg/L, Turbidité : <0.1**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 20 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **Bactéries atypiques : 0, Coliformes totaux : 0, E coli : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 20 octobre 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban: **Bactéries atypiques : 0, coliformes totaux : 0 et E coli : 0**

École de la Passerelle

En date du 5 octobre 2017, demande d'aide financière pour le Club des Petits Déjeuners du Québec. Déjeuner le matin est primordial, il aide les enfants à trouver l'énergie pour travailler plus efficacement. Le service offert aux enfants le matin, permet aussi d'améliorer le sentiment d'appartenance et enrichi considérablement l'aspect social entre les individus. Notre milieu est économiquement défavorisé. (135\$ prévu au budget)

AUTRES ORGANISMES ET FOURNISSEURS

Opération Nez Rouge Mékinac

- En date du 4 octobre 2017, demande d'appui financier pour la réalisation de l'Opération Nez Rouge 2017. (25\$ prévu au budget)
- En date du 18 octobre 2017, Souhaite avoir l'implication des municipalités de Mékinac à leur cause. Le calendrier 2017 offre 11 soirs d'opération : les 1^{er}, 2, 8, 9, 15, 16, 22, 23, 30 et 31 décembre. Ils souhaitent que chaque municipalité choisisse une soirée de détermine une personne responsable qui portera le titre de président-e d'honneur pour la soirée. La personne responsable aidera à trouver des bénévoles dans sa municipalité, tâche qui devient de plus en plus difficile pour le comité ONR.

La rentrée scolaire accessible pour tous!

En date du 25 septembre 2017, Bilan « Une rentrée scolaire accessible pour tous! ». Initié pour une 9^e année, le projet a permis à 365 enfants issus de 229 familles de la MRC de Mékinac de se procurer le matériel scolaire, d'encourager l'achat local et de diminuer la charge financière relative à la rentrée. Le projet est en constante évolution et répond à un réel besoin. En effet, c'est 4 enfants provenant de 3 familles de notre municipalité qui ont participé à l'une des ventes.

Union des municipalités du Québec (UMQ)

En date du 13 octobre 2017, adhésion à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à celle, facultative, au Carrefour du capital humain (CCH) pour 2018. La cotisation pour 2018 est au coût de 403.57\$ taxes incluses.

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)

En date du 12 octobre 2017, tiens à nous remercier personnellement d'avoir pris le temps de rencontrer l'équipe de la MMQ au kiosque lors du Congrès de la FQM.

L'Ardoise (St-Casimir)

En date du 18 octobre 2017, le centre d'alphabétisation l'Ardoise de St-Casimir a pour mandat d'offrir des ateliers d'alphabétisation aux adultes peu scolarisés sur l'ensemble du territoire de Portneuf. Ils ont développé un projet de *boites à lire* qu'ils souhaitent implanter dans les municipalités. Ces *boites à lire* installées dans des endroits grand public permettraient un libre accès à des livres partagés dans la communauté.

L'Ardoise pense que notre municipalité desservirait bien notre projet et cette réalisation au cœur du village se verrait bonifiée par notre intérêt comme partenaire actif. Nous bénéficierons d'une visibilité où notre municipalité sera porteuse d'un projet culturel, éducatif et social envers la collectivité. Il suggère l'hôtel de ville comme endroit pour la *boite à lire*.

Fondation du Foyer de Ste-Thècle inc.

En date du 23 octobre 2017, Demande de dons. La mission de l'organisme est d'amasser des argents qui serviront à l'amélioration de la qualité de vie des usagers du Centre multiservices Foyer de Ste-Thècle.

Le brunch annuel se tiendra à la Salle Aubin de Sainte-Thècle, dimanche le 26 novembre à compter de 10h et le coût des billets est de 15\$. (250 \$ prévu au budget)

Fédération Québécoises des Municipalités (FQM)

- En date du 24 octobre 2017, Le 18 octobre dernier, l'Assemblée nationale a adopté la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État, connue sous le nom de Loi 62, qui vise notamment à encadrer les

demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

Le conseil d'administration de la FQM s'est prononcé en faveur de l'application de cette loi dans les municipalités.

- En date du 23 octobre 2017, Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités. 1 247.73\$ taxes incluses.

Maison des familles de Mékinac

En date du 2 novembre 2017, Par'enfants au cœur de nos actions et la Maison des familles de Mékinac vous invitent le mardi 28 novembre 2017 au dévoilement officiel du calendrier des « Familles à l'honneur » qui aura lieu à 17h30 à la Salle des Aînés de St-Tite. Confirmer votre présence avant le 21 novembre 2017.

Croix-Rouge Canadienne

Assurez votre sécurité et celle de votre entourage en faisant dès maintenant un don à la Croix-Rouge. L'argent contribuera directement à porter mainforte et quiétude aux victimes de sinistres et de catastrophes dans notre région. (Rien de prévu au budget)

Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM)

Colloque mauricien, autour de la lecture, qui se tiendra le 7 décembre 2017 à Espace Shawinigan au coût de 15\$. Informations pertinentes pour la coordonnatrice de la Bibliothèque Municipale, madame Denise Villemure.